



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 11 avril 2022

Présidentielle 2022

Les grandes villes ne font pas la France...

De forts clivages politiques traversent les grandes villes de France : c'est ce qui ressort de l'analyse des résultats par bureau de vote du premier tour à Paris, Lyon, et Marseille. Décryptage.

Paris coupée en deux

La capitale est sans doute là où le clivage est le plus net : Emmanuel Macron est arrivé en tête dans 13 des 20 arrondissements, dans le centre et à l'ouest de Paris, tandis que Jean-Luc Mélenchon est premier dans les 8 autres, dans le sud-est et nord-est de la ville, plus populaire.

Il est à noter qu'à Paris, le président sortant ne dépasse jamais 54% des voix, un niveau tout de même atteint dans 42 bureaux de vote, presque tous dans les 16 et 17^e arrondissements. L'abstention à Paris se chiffre quant à elle à 21,69%.

Lyon plus morcelée

Lyon montre des clivages moins nets, mais là encore, le président sortant et le candidat insoumis se partagent la carte. Jean-Luc Mélenchon arrive en tête dans cinq arrondissements, tandis qu'Emmanuel Macron est premier dans les quatre autres. Le candidat de l'Union populaire enregistre son meilleur score dans un bureau de vote de l'extrême-sud est de la ville avec 67% des voix. Emmanuel Macron ne dépasse jamais les 50%, mais arrive en tête des suffrages dans l'hyper-centre, dans le 2^e arrondissement notamment.

Marseille divisée en trois

Marseille présente un profil plus contrasté : contrairement à Paris et Lyon, Marine Le Pen arrive en tête de certains bureaux de vote, dont les 10 et 11^e arrondissements, avec plus de 28% des voix.

Le score sur le podium final est plutôt atypique : Jean-Luc Mélenchon obtient 31,12% des voix devant Emmanuel Macron, avec 22,62% des voix.

Infos et chiffres clés

- **COVID** : Pfizer va rapidement demander l'autorisation du [rappel de vaccin](#) chez les 5-11 ans.
- **Grippe** : l'épidémie se stabilise à l'échelle nationale mais [continue d'augmenter en Occitanie](#). Les décès dus à la maladie saisonnière concernent en grande majorité des personnes de plus de 65 ans.
- **Europe de la santé** : l'Assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental a adopté dimanche 10 avril un avis sur l'Europe de la santé

Nominations

Mme Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU, inspectrice générale des affaires sociales, conseillère d'État en service extraordinaire, présidente du conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), a été nommée présidente suppléante du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière

M Ghislain PROMONET va être nommé directeur général de la Fondation Santé Service

Mme Anne-Claire AMPROU, inspectrice des affaires sociales, ancienne directrice générale déléguée d'Universcience, serait nommée Déléguée interministérielle pour la négociation d'un accord international sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies

M Luc DEREPAS, conseiller d'Etat, ancien président de l'ANSES, présidera la chambre disciplinaire nationale de l'Ordre des médecins